

OBJECTIFS VISES

Accompagner les futurs employeurs du Badminton dans leurs démarches de création et/ou de pérennisation d'un emploi ainsi que les aider à développer leur projet associatif.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Présidents ou leur représentant d'un club envisageant le recrutement d'un salarié.

LIEU, DATES & DUREE

Judi 26 octobre 2017, de 09h à 17h Paris
Effectif de la formation : 6 à 20 places

MODALITES D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription à Renvoyer pour le **10 septembre 2017** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

Les frais (pédagogiques, transport, hébergement et restauration) sont entièrement pris en charge par la FFBAD.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Echange d'expériences
- Remise de documentation.

Formation encadrée par Pascal CHEVEREAU et Soisick RETAILLEAU ;
Pascal CHEVEREAU : Consultant Alter Ergos, expert auprès des entreprises de l'Economie sociale et solidaire qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale, et plus spécifiquement aux entreprises artistiques et culturelles, aux associations d'éducation populaire, aux centres sociaux, aux associations sportives.
Soisick RETAILLEAU : Conseillère Uniformation

PROGRAMME

- 1^{ère} partie : Créer un emploi :
 - Définir l'emploi dans le projet associatif
 - Connaître les démarches de création de poste
 - Recruter et suivre l'emploi.
 - Financer l'emploi
 - Les cas de mutualisation d'un emploi
- 2^{ème} partie : Prévoir la formation de son salarié
 - Identifier le besoin en formation
 - Etablir le plan de formation de son futur salarié
 - Financer ce plan de formation

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire se verra remettre une attestation de fin de formation
- Un questionnaire sera remis aux stagiaires en fin de formation
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.